

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 604

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 34**ÉTAT C**

« **Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics** »

Au II de l'état D, après la 11ème ligne, insérer les deux lignes suivantes :

Avances remboursables destinées à soutenir Île-de-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de covid-19	0	0
Avances remboursables destinées à soutenir les autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de covid-19	0	0

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel destiné à ajouter les programmes créés en 4ème LFR au sein du compte de concours financiers *Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics*.